



Ville de Thiers

DEPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

- N°8 -

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié le 21/05/2024

S²LO

ID : 063-216304303-20240514-240514_8-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **28**

Procurations : **3**

Nombre de conseillers absents : **2**

OBJET :
Attribution du marché de travaux pour la requalification du nord de la rue Conchette.

SEANCE DU MARDI 14 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 14 mai à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le mardi 7 mai 2024 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ; Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pepa CAENEN, Thierry BARTHELEMY, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Farida LAID, Francis ROUX, Serap ALP, Bernard DUNIAT, Yoann BENTEJAC, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,
Michelle MAGNOL à David DEROSSIS,
Pierre SUREDÀ à Catherine PAPUT,

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK

Secrétaire de séance :

Pepa CAENEN

ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX POUR LA REQUALIFICATION DU NORD DE LA RUE CONCHETTE

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** le Code de la Commande Publique ;
- **Vu** la délibération n°18 du 22 février 2023 par laquelle le Conseil Municipal a approuvé l'Avant-Projet Définitif de l'opération de réalisation des Aménagements d'ensemble ;
- **Vu** l'avis de la Commission des MArchés en Procédure Adaptée (CMAPA) du 29 avril 2024 ;
- **Considérant** le lancement d'une consultation sous la forme d'une procédure adaptée, avec envoi de l'avis d'appel à la concurrence le 28 février 2024 sur la plateforme de dématérialisation centreofficialles.com, avec une date de remise des offres fixées au 10 avril 2024 ;
- **Considérant** que lors de sa réunion du 29 avril 2024, la Commission des MArchés en Procédure Adaptée (CMAPA) a donné un avis favorable à l'attribution des lots aux entreprises suivantes, conformément au rapport d'analyse des offres :
 - Lot 1 Travaux sous-terrain : entreprise SANCHEZ BTP pour un montant de 219 002,00 euros HT ;
 - Lot 2 Travaux de surface : entreprise SANCHEZ BTP pour un montant de 418 444,94 euros HT ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITE AVEC 28 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS (Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE, Philippe BARRAU) :

- **Attribue** les lots suivants :
 - Lot 1 Travaux sous-terrain : entreprise SANCHEZ BTP pour un montant de 219 002 euros HT ;
 - Lot 2 Travaux de surface : entreprise SANCHEZ BTP pour un montant de 418 444.94 euros HT ;
- **Autorise** le Maire à signer le marché ainsi que tout document se rapportant à la présente décision.

La secrétaire de séance



Pepa CAENEN

le Maire,



Stéphane RODIER